

Professions et lieux de travail

Salon de manucure

Sur cette page

[Que font les techniciens de salon de manucure?](#)

[À quels problèmes de santé et de sécurité les techniciens en manucure sont-ils exposés?](#)

[Exemples de produits dangereux présents dans les salons de manucure et de leurs effets sur la santé](#)

[Quelles mesures préventives un salon ou son personnel peut-il prendre?](#)

[Quels sont des exemples de pratiques de travail générales sécuritaires?](#)

Que font les techniciens de salon de manucure?

Les techniciens en manucure offrent des services de manucure, de pédicure et divers traitements des ongles en fonction des besoins et des préférences des clients. Ces professionnels qualifiés offrent leurs services de manucure à un poste de travail ou à une « table de manucure » sur lesquels reposent les mains ou les pieds des clients pendant qu'ils travaillent.

Les tâches générales des techniciens comprennent :

- Parler aux clients de leurs besoins et offrir des conseils sur les soins des ongles.
- Offrir des services de manucure et de pédicure, y compris nettoyer et limer les ongles, poser des ongles artificiels, enlever les anciens vernis et en appliquer de nouveaux.
- Offrir des massages des mains et des pieds.
- Désinfecter tous les instruments et l'équipement pour les ongles avant chaque utilisation.
- S'assurer que les aires de travail sont propres et en ordre.
- Effectuer des tâches de réception telles que répondre au téléphone et prendre des rendez-vous.
- Utiliser une caisse enregistreuse et un ordinateur et vendre des produits de détail.

- Surveiller les agissements des clients sur les lieux (c.-à-d. être attentif à d'éventuels problèmes tels que la violence au travail ou les vols).
-

À quels problèmes de santé et de sécurité les techniciens en manucure sont-ils exposés?

Les risques pour la santé et la sécurité associés aux tâches des techniciens en manucure comprennent :

Risques biologiques

- Risque d'exposition à du sang et à des infections fongiques provenant de clients infectés ou d'instruments mal nettoyés.
- Risques découlant de dangers biologiques tels que les agents bactériologiques, les champignons, les virus et d'autres agents infectieux comme l'hépatite B, l'hépatite C et le virus de l'immunodéficience humaine (VIH).

Risques chimiques

- Exposition à court et à long terme à de fortes concentrations de produits pour les ongles dangereux comme les vernis, les durcisseurs, les dissolvants et les liquides pour ongles artificiels. L'exposition aux produits peut être accrue en cas de mauvaise ventilation.
- Affections de la [peau](#) ou troubles respiratoires causés par des substances allergènes ou irritantes.

Risques ergonomiques

- [Position assise](#) pendant de longues heures.
- Tâches effectuées dans des postures inconfortables ou exécution de tâches répétitives.
- [Éclairage inadéquat](#) (éblouissement, faible luminosité, etc.) susceptible d'obliger les techniciens à adopter des postures inconfortables.
- [Microtraumatismes répétés](#).
- [Fatigue](#) et autres problèmes de santé liés à de longues heures de travail.
- [Stress](#).

Risques physiques

- Le bruit provenant de l'équipement ou des clients peut gêner la concentration et, dans certains cas, être très fort.

Risques psychosociaux

- Exposition à la [violence au travail](#).
- [Travail en solitaire](#).
- [Stress](#).

Risques pour la sécurité

- Risques électriques.
- Risques d'incendie.
- [Glissades, trébuchements et chutes](#).

Exemples de produits dangereux présents dans les salons de manucure et de leurs effets sur la santé

Les produits de manucure comme les vernis, les durcisseurs, les dissolvants et les liquides pour ongles artificiels peuvent contenir des ingrédients nocifs pour la santé.

Les [principales voies d'exposition](#) aux produits chimiques sont les suivantes :

- Inhalation : respirer des vapeurs, des poussières ou des brouillards provenant de produits.
- Contact : absorption par la peau ou pénétration dans les yeux.
- Ingestion : avaler accidentellement les produits en mangeant, en fumant ou en buvant.

Voici quelques exemples d'ingrédients dangereux :

Tableau 1
Exemples d'ingrédients dangereux

Nom du produit	Effets sur la santé
Acétone (dissolvant pour vernis à ongles)	Maux de tête, étourdissements Irritation des yeux, de la peau et de la gorge
Acétonitrile (dissolvant pour colle à ongles)	Irritation du nez et de la gorge Difficultés respiratoires Nausée et vomissements Faiblesse et épuisement
Acétate de butyle (vernis à ongles; dissolvant pour vernis à ongles)	Maux de tête Irritation des yeux, de la peau, du nez, de la bouche et de la gorge
Méthacrylate d'éthyle (EMA) (liquide pour ongles artificiels)	Asthme Irritation des yeux, de la peau, du nez et de la bouche Difficulté à se concentrer
Méthacrylate de méthyle (MMA) (produits pour ongles artificiels)	Asthme Irritation des yeux, de la peau, du nez et de la bouche Difficulté à se concentrer Perte de l'odorat
Phtalates (vernis à ongles, scellant, couche de finition et couche de base)	Démangeaisons aux yeux, au nez et à la gorge Lien avec des effets négatifs sur le cerveau (difficulté à se rappeler ou à se concentrer)
Toluène (colle à ongles, vernis à ongles et diluant à vernis)	Peut causer des étourdissements et des nausées Lien avec des risques pour l'enfant à naître (p. ex. insuffisance de poids et de taille à la naissance, troubles d'apprentissage ou perte auditive)

Quelles mesures préventives un salon ou son personnel peut-il prendre?

Risques biologiques

- Se [laver les mains](#) régulièrement, surtout avant et après une séance de travail avec des clients afin de prévenir les infections.
- S'hydrater les mains régulièrement.

- Traiter toutes les substances corporelles (telles que le sang) comme étant potentiellement infectieuses : toujours porter des gants.
- Envisager de se faire vacciner contre les maladies infectieuses telles que la [grippe](#) et l'[hépatite B](#).
- Dans certaines situations, des mesures de santé publique doivent être respectées, comme pendant la [pandémie de COVID-19](#) où il convient dans la mesure du possible de se tenir à au moins 2 mètres (6 pieds) des clients et des collègues.

Risques chimiques

- Remplacer les produits contenant des ingrédients préoccupants par des [produits moins nocifs](#) dans la mesure du possible.
- Utiliser, entreposer et éliminer les produits de manière sécuritaire.
- Couvrir ou fermer les contenants lorsque les produits ne sont pas utilisés.
- Utiliser une table de travail ventilée ou un système de ventilation par aspiration local dans les zones où les techniciens peuvent être exposés à des émanations provenant de l'utilisation de vernis, de colles et de désinfectants.
- La table de travail doit être une surface qui n'absorbe pas les produits dangereux, de préférence une surface facile à nettoyer.
- Assurer un éclairage suffisant.
- Connaître les produits utilisés. Éduquer et [former les employés](#) sur le [SIMDUT](#) et sur l'utilisation, la manipulation et l'entreposage sécuritaires des produits dangereux.
- Mettre les [fiches de données de sécurité](#) à la disposition des employés.
- Lire les instructions du fabricant pour une utilisation sécuritaire des appareils et des produits.
- Déterminer les produits qui contiennent des ingrédients dangereux et s'assurer qu'ils sont [étiquetés](#) adéquatement.

Ergonomie

- Utiliser du mobilier et des postes de travail ajustables dans la mesure du possible pour prévenir l'adoption de positions inconfortables.
- Réorganiser les aires de travail de manière à ce que les matériaux, l'équipement et les dispositifs de commande nécessaires à la tâche soient facilement accessibles sans nécessiter des étirements ou des torsions du corps.
- Adopter de bonnes pratiques de levage ou de [manutention manuelle des matériaux](#).

Risques physiques

- Maintenir l'équipement en bon état de fonctionnement afin de réduire le bruit dans le salon.
- Prendre en compte le bruit de l'équipement au moment de l'achat.

Dangers psychologiques

- Répartir les tâches adéquatement pour assurer une charge de travail équilibrée.
- Traiter tous les employés de manière juste et respectueuse.
- Faire participer les employés au processus décisionnel et recueillir leurs suggestions ou leurs commentaires directement ou dans des comités, etc.
- Prendre des mesures pour aider autrui et favoriser une bonne [santé mentale](#).
- Disposer d'un plan de protection des employés en cas de [vol](#) qualifié ou d'autres actes de [violence](#) .

Risques pour la sécurité

- Inspecter les outils et l'équipement pour s'assurer de leur bon état.
- Nettoyer et désinfecter tout l'équipement utilisé auprès de clients après chaque utilisation.
- Entreposer les outils dans des boîtes de désinfection aux rayons ultraviolets (UV).
- S'assurer que tout l'équipement pointu ou tranchant est jeté de [manière sécuritaire](#).
- Maintenir en tout temps les planchers propres et secs.
- [Nettoyer et désinfecter](#) les surfaces fréquemment touchées.

Équipement de protection individuelle

- Porter les [pièces d'équipement de protection individuelle \(ÉPI\)](#) appropriées, parmi lesquelles figurent les [appareils respiratoires](#), les [masques](#), les lunettes de [protection](#) et les [gants](#).
- Traiter toutes les substances corporelles (telles que le sang et les fluides corporels) comme étant potentiellement infectieuses – toujours porter des gants propres et jeter les gants de manière sécuritaire après chaque utilisation.

Quels sont des exemples de pratiques de travail générales sécuritaires?

Voici quelques conseils pour aider les salons de manucure à améliorer les conditions de travail.

- Réduire l'exposition aux produits dangereux en achetant des produits de rechange et en utilisant un système de ventilation adéquat.
- Utiliser des appareils respiratoires adéquats pour protéger les employés contre les poussières, les vapeurs ou les gaz nocifs au besoin.
- Utiliser un type de gants approprié. S'assurer que l'équipement (tel que les gants) est fabriqué dans des matériaux adaptés aux produits chimiques ou aux produits utilisés pour travailler. Il n'existe pas un matériau unique pouvant protéger contre tous les types de produits chimiques ou d'autres produits.
- Entreposer les produits dans de petites bouteilles à petits goulots et apposer l'information provenant de l'étiquette du fabricant sur les bouteilles.
- Utiliser des poubelles en métal dotées d'un couvercle hermétique à fermeture automatique pour empêcher les produits imprégnés dans les boules de coton de s'évaporer et de pénétrer dans l'air.
- Utiliser des [meubles ergonomiques](#) adaptés à chaque employé tels que des chaises de manucure et de pédicure ajustables et des outils pour réduire les blessures musculosquelettiques.
- Former les employés sur les bonnes postures ergonomiques à adopter pendant une séance de manucure.
- Refuser d'offrir des services de manucure aux clients qui présentent des symptômes d'infection aux ongles et leur recommander de consulter leur fournisseur de soins de santé aux fins d'évaluation et de traitement.
- Adopter de bonnes pratiques d'[hygiène](#) des mains avant et après chaque client, avant de mettre et après avoir enlevé des gants et entre les pauses.
- Demander également aux clients de se laver soigneusement les mains et de les sécher avant de traiter leurs ongles.
- Les lames de pédicure (lames Credo) doivent être utilisées une seule fois puis jetées de manière sécuritaire dans un contenant pour objets tranchants approuvé.
- Les outils à usage unique tels que les pierres ponces, les séparateurs d'orteils et les limes-émeri pour le limage des ongles doivent être utilisés une seule fois et jetés ou donnés aux clients pour leur usage personnel.
- Les outils à usage multiple tels que les coupe-ongles, les pousse-cuticules ou les ciseaux à cuticules doivent être nettoyés avec du savon et de l'eau tiède à l'aide d'une brosse à récurer puis désinfectés après chaque client.
- Éviter le « double trempage » lors de l'utilisation des crèmes ou des huiles. Utiliser ces produits de manière à éviter toute contamination croisée.

- Consigner tout incident d'exposition à du sang ou à des liquides corporels et conserver le dossier au salon. Respecter toutes les exigences en vigueur sur le territoire de compétence.
 - Suivre les mesures de [sécurité électrique](#).
 - En savoir plus sur la [sécurité incendie](#), y compris [les extincteurs](#).
 - En savoir plus sur les risques chimiques, [le SIMDUT](#) et [les fiches de données de sécurité](#).
 - Apprendre comment nettoyer l'équipement et les outils de manière appropriée.
 - Connaître les [premiers soins](#).
 - Suivre les règles de sécurité établies par l'entreprise.
 - S'informer sur la [manière de signaler les dangers](#) à son employeur.
 - S'informer sur la [manière de signaler une blessure](#) à la Commission des accidents du travail.
-

Date de la première publication de la fiche d'information : 2021-01-25

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2021-01-25

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.